



Communiqué de presse

#Artisanat #Apprentissage #Formation #Entreprises #TPE

Baromètre de l'artisanat

Apprentissage : l'artisanat demeure le 1^{er} pourvoyeur d'apprentis en France, les effectifs sont en hausse pour la 3^{ème} année consécutive

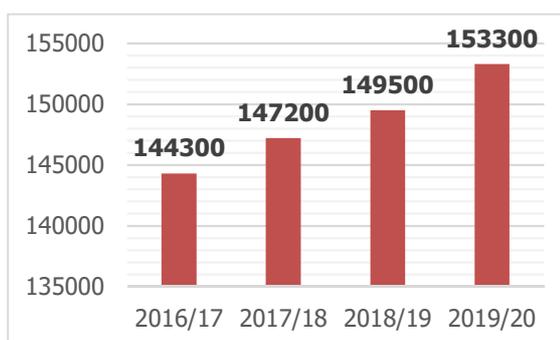
Paris, le 1^{er} septembre 2021 – La nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF de l'artisanat dévoile les chiffres de l'apprentissage dans l'artisanat pour l'année scolaire 2019-2020. Avec 150 000 apprentis formés (+3 % par rapport à 2018-2019), l'artisanat demeure le secteur le plus pourvoyeur d'apprentis en France. Les effectifs sont en hausse dans la plupart des régions et secteurs par rapport à 2018-2019.

Pour la première fois, le baromètre dresse un palmarès des diplômes les plus choisis par les apprentis de l'artisanat parmi les 800 diplômes préparés en 2019-2020. Il analyse également le taux d'emploi des apprentis, largement supérieur à celui des jeunes diplômés issus de la voie scolaire traditionnelle.

L'artisanat, 1^{er} secteur pour la formation d'apprentis en France

En 2019-2020, **153 000 apprentis se sont formés aux métiers de l'artisanat en France**. Un chiffre en hausse de 3 % (+ 4 000 apprentis) par rapport à 2018-2019. Une tendance qui devrait se confirmer pour l'année scolaire 2020-2021 malgré l'impact de la crise sanitaire. Au total, **les entreprises artisanales emploient et forment 32 % du total des apprentis**. Le secteur demeure ainsi le premier pourvoyeur d'apprentis en France.

Évolution du nombre d'apprentis entre 2016 et 2020



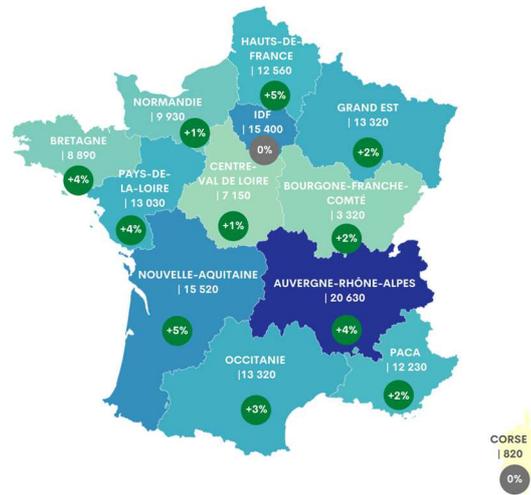
Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF : « Pour la 3^{ème} année consécutive, le nombre d'apprentis de l'artisanat augmente. Le secteur, de par sa grande variété de métiers, attire de nombreux jeunes désireux de développer un savoir-faire aux côtés de professionnels qualifiés mais également, et de plus en plus, les individus en reconversion. Une dynamique encourageante permise par les campagnes de promotion de l'apprentissage menée depuis plusieurs années pour redorer le blason d'une formation trop longtemps délaissée et dévalorisée. »

Des effectifs en hausse dans la plupart des régions et secteurs

La progression du nombre d'apprentis dans l'artisanat se poursuit dans toutes les régions, à l'exception de l'Ile-de-France et de la Corse, où les effectifs se stabilisent.

Évolution du nombre d'apprentis par région entre 2018/19 et 2019/2020

C'est dans les régions **Hauts-de-France** et **Nouvelle-Aquitaine** que l'on observe la plus forte progression de l'apprentissage dans l'artisanat (+5 %), suivies par **la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes** (+4 %), **l'Occitanie** (+3 %), la **Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand-Est, la Bourgogne-Franche-Comté** (+2 %) et, enfin, **le Centre-Val de Loire et la Normandie** (+ 1%)



La hausse des effectifs en apprentis concerne également la plupart des secteurs : **le BTP** (+5 %), **les services** (+3 %) **et la fabrication** (+2 %). Seul **l'artisanat de l'alimentation**, où l'apprentissage est déjà très développé, **observe une légère baisse de ses effectifs** (-1 %).

Évolution du nombre d'apprentis par secteur entre 2018/2019 et 2019/2020

Secteur	Nombre d'apprentis en 2019-2020	Évolution 2018/19 - 2019/20
Alimentation	37 340	-1 %
BTP	59 970	+5 %
Fabrication	13 150	+2 %
Services	42 870	+3 %

Le palmarès des diplômes les plus choisis par les apprentis

Le panel des diplômes ouverts aux apprentis de l'artisanat est extrêmement large : **plus de 800 diplômes ont ainsi été préparés en 2019-2020.**

En nombre d'apprentis, les cinq premiers diplômes préparés sont les **CAP métiers de la coiffure, CAP pâtissier, CAP boulanger, BP coiffure et CAP maçon**. Il s'agit de diplômes pouvant être préparés à la sortie du collège. Globalement, 62 % des apprentis de l'artisanat préparent un diplôme de niveau CAP.

Cependant, ils sont de plus en plus nombreux à suivre un diplôme de niveau BAC et supérieur. Au palmarès des diplômes les plus choisis par les bacheliers, on retrouve principalement des BTS : aménagements paysagers (1 140 apprentis), gestion de la PME (720), électrotechnique (590), négociation et digitalisation de la relation client (510).

De nombreux jeunes choisissent également de se former à un métier de l'artisanat, à l'occasion d'une réorientation et d'un second parcours. C'est le cas de bacheliers qui reprennent la préparation d'un CAP, le CAP pâtissier étant le plus prisé par ces bacheliers en réorientation (470 apprentis).

Chez les plus de 26 ans et les demandeurs d'emploi en reprise de formation, **ce sont les secteurs des soins à la personne (coiffure, esthétique), le commerce de fleurs et les métiers du bâtiment qui ont la côte.**

Palmarès des diplômes les plus choisis par les apprentis de l'artisanat

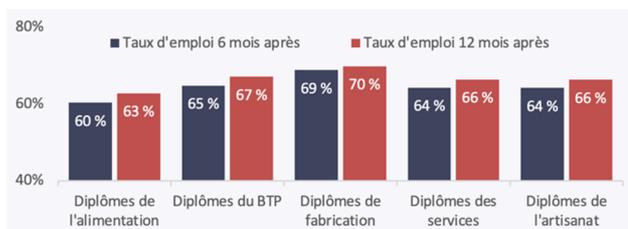
Principaux diplômes préparés par les apprentis	Diplômes les plus choisis par les bacheliers	Diplômes les plus choisis par les 26 ans et plus	Diplômes les plus choisis par les demandeurs d'emploi
CAP Métiers de la coiffure (8 960 apprentis)	BTS Aménagements paysagers (1 140 apprentis)	Bac Pro Coiffure (340 apprentis)	CAP Métiers de la coiffure (70 apprentis)
CAP Pâtissier (8 960)	BTS Gestion de la PME (720)	CAP Menuisier, fabricant de menuiserie, mobiliser et agencement (110)	CAP Maçon (50)

CAP Boulanger (8 190)	BTS Électrotechnique (590)	CAP Métiers de la coiffure (100)	CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie (40)
BP Coiffure (7 000)	BTS Négociation et digitalisation de la relation client (510)	Bac Pro Fleuriste (80)	CAP Boulanger (40)
CAP Maçon (5 340)	CAP Pâtissier (470)	CAP Charpentier, bois (80)	Bac Pro Coiffure (30)

Un taux d'emploi bien supérieur à celui des élèves formés par voie scolaire

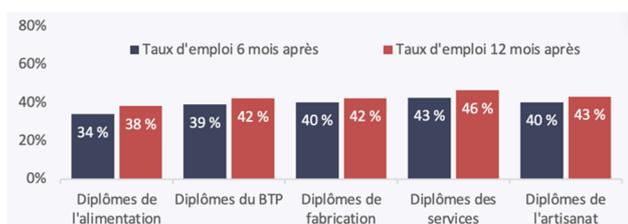
Quel que soit le secteur, pour la grande majorité des apprentis de l'artisanat, l'insertion professionnelle se fait dans les 6 mois suivants la formation : **64 % des apprentis sont ainsi en emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme. C'est dans l'artisanat de fabrication que le taux d'emploi est le meilleur (69 %) : les apprentis de ce secteur sortent en effet généralement avec un niveau de diplôme plus élevé.**

Taux d'emploi des ex-apprentis



À titre de comparaison, **seuls 40 % des étudiants qui se forment aux mêmes diplômes par la voie scolaire classique ont trouvé un emploi 6 mois après la fin de leur formation.** Au moment de l'embauche, l'entreprise donne bien souvent l'avantage à l'ex-apprenti qui possède déjà une expérience du métier et, plus généralement, du monde professionnel.

Taux d'emploi des élèves formés par la voie professionnelle scolaire



Catherine Elie, Directrice des études et du développement économique de l'ISM : « Dans le contexte de la difficile insertion professionnelle des jeunes, que la crise sanitaire est venue aggraver, les ex-apprentis possèdent un avantage indéniable. Leurs profils sont très plébiscités par les employeurs, de plus en plus regardants sur les expériences professionnelles passées de leurs potentielles nouvelles recrues ainsi que sur leur connaissance du monde du travail. Avec un taux d'emploi à 77 %, ce sont les ex-apprentis avec le niveau de diplôme le plus élevé – Brevet Professionnel, Brevet Technique des Métiers, BTS et supérieur – qui sont les plus avantagés. À noter que l'état du marché influe également significativement sur les débouchés : dans certaines spécialités très recherchées (ambulancier, couvreur ou bien encore boucher), le taux d'emploi est très élevé, pouvant atteindre 90 % ! ».

Pour plus de résultats, recevez l'étude complète sur simple demande par mail

Méthodologie de l'étude

Le baromètre tire sa source principale du système d'information sur la formation des apprentis (SIFA), piloté par la DEPP en 2006. SIFA offre une photographie de la situation des apprentis au 31 décembre de chaque année, sous l'angle de la « formation ». Les données collectées permettent de caractériser le profil des apprentis, des formations suivies et de l'entreprise d'accueil. Le système s'appuie sur une remontée statistique des CFA avec un taux de réponse de près de 100 %. L'analyse porte sur les apprentis, en formation au cours de l'année scolaire 2019-20, et employés dans des entreprises artisanales de moins de 20 salariés.

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 790 000 clients professionnels. Promouvoir l'apprentissage, c'est #MAAFaçonD'être.

www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques des secteurs de proximité. L'ISM assure également une mission de formation des élus socio-professionnels.

Contact presse : Agence CorioLink

Candice Piekacz - Tél. : 06 71 38 53 15 - Email : candice.piekacz@coriolink.com